Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215602541-20251209-DEL2025_87-DE

République Française
Département Morbihan
**Commune de TREDION**

# EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 04/12/2025

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 13 | 13 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité**<br><br>Pour : 13<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

L'an 2025, le 4 Décembre à 19h, le Conseil Municipal de la Commune de TREDION s'est réuni à la Salle du Conseil Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RIVOAL Jean Pierre, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27 Novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27 Novembre 2025.

**Présents** : M. RIVOAL Jean Pierre, Maire, M. CHOQUET Jean Michel, Mme THOMAZIC Catherine, M. BOUEDO Christophe, Mme FEVRE Blandine, Mme BESCOND Servanne, M. GUILLAUME Frédéric, Mme NIZAN Windy, M. ALLAIN Stéphane, Mme BARRE Karine, M. PANEL Alain, Mme DURFORT Guénaëlle (arrivée à la délibération 2025/74) M. PRONOST Yves

**Absent(s) excusé(s) :**
M. SAINT-AIGNAN Willy, Mme BAUCHE Laëtitia

**A été nommée secrétaire** : Mme FEVRE Blandine

## 2025/87 – Convention de mise à disposition de local - CEGELEC

M. Le Maire rappelle aux membres du conseil que les travaux relatifs à la réfection de la toiture et la pose de panneaux photovoltaïques sur l'espace communal d'activités situé rue du Calvaire / Rue Abbé Coedelo ont pris du retard.
La commune est sollicitée par l'entreprise CEGELEC pour le stockage de matériel dans l'attente de leur intervention. La commune a proposé de mettre à disposition de l'entreprise CEGELEC un local clos et fermé au sein de l'espace communal d'activités.

Considérant que la commune est propriétaire du bâtiment Espace communal d'activités situé sur la parcelle cadastrée section AA n°297 rue du calvaire / rue Abbé Coedelo,

Il est proposé au conseil municipal de signer la convention de mise à disposition temporaire pour un local au sein de l'espace communal d'activités (parcelle AA 297) établissant les conditions générales et modalités entre les deux parties.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'AUTORISER la mise à disposition temporaire d'un local avec l'entreprise CEGELEC pour du stockage de matériel au sein de l'espace communal d'activités situé rue du calvaire / rue Abbé Coedelo dans l'attente de la réalisation des travaux. Une convention sera rédigée afin de définir les modalités.
- D'AUTORISER Monsieur Le Maire ou à son représentant à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/12/2025
Le Maire,
Jean Pierre RIVOAL

